

• • • • •

Communiqué de Presse

16 octobre 2019

CP145-2019

Les solutions spatiales au service du « navire autonome »

A l'occasion de la journée « Mer & espace », organisée sur le site de CLS le 16 octobre 2019, le CNES, le Cluster Maritime Français (CMF) et le Groupement des Industries de Construction et Activités navales (GICAN) ont signé une convention de partenariat relative à l'apport des solutions spatiales pour le « navire autonome ».

L'apport des solutions spatiales pour la mobilité et notamment pour les véhicules autonomes et connectés (géolocalisation, télécommunication, cartographie, cybersécurité, ...) n'est plus à démontrer. Le CNES a la volonté de s'ouvrir aux domaines « non spatiaux » en apportant son expertise, son savoir-faire et ses moyens techniques, tout en valorisant les investissements nationaux et européens dans les programmes telles que Galileo, Pléiades ou encore Copernicus. Ces derniers garantissent sur le long terme la disponibilité des signaux et des services associés.

Le CNES souhaite mettre son expertise au bénéfice de la communauté maritime, en particulier sur la thématique « Navire Autonome » (au sens large : navires, drones marins et sous-marins, ...), l'un des enjeux industriels majeurs de ce secteur, à fort impact sociétal et environnemental. Il s'engage à accompagner les industriels et PME du maritime qui souhaitent bénéficier de l'expertise et des moyens techniques mis à disposition par l'agence spatiale française pour étudier et tester des développements technologiques devant conduire à une stratégie d'autonomie des navires. Les deux grandes thématiques de travail restent bien évidemment la navigation et les télécommunications.

Pour Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, « la signature de cette convention est une nouvelle étape concrète du développement économique lié à l'utilisation des solutions spatiales. La volonté du CNES est de faciliter le transfert de technologies comme source d'innovation et de rupture. Le spatial devient une ressource évidente pour chacun, quel que soit le secteur d'usage, il est un formidable levier de développement sociétal ».

François LAMBERT, Délégué Général du GICAN, déclare : « Quelques mois après la signature du contrat stratégique de filière des industriels de la mer, qui consacre le *smart ship* comme l'un des grands axes de R&D et d'innovation pour le secteur, la convention signée avec le CNES est une nouvelle étape afin de donner aux entreprises maritimes la possibilité de s'approprier cet enjeu. Elle doit permettre de développer des collaborations concrètes et structurantes pour le développement d'une filière française de l'autonomisation des navires ».

Pour Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du Cluster Maritime Français, « allier l'espace et l'océan est une opportunité pour réussir la transition écologique et énergétique du secteur maritime que nous avons engagé avec ses acteurs dans une perspective de croissance bleue durable. Cet enjeu majeur sera au cœur des échanges des Assises de l'Économie de la Mer organisées par le journal le marin en partenariat avec le Cluster Maritime Français à Montpellier les 3 et 4 décembre prochains. »

A propos du CMF :

Le Cluster Maritime Français (CMF) est une organisation créée en janvier 2016 par et pour les professionnels afin de rassembler tous les secteurs du maritime, soit plus de 430 entités en France. De l'industrie aux services, le CMF est composé d'entreprises de toutes tailles, associant aussi les Pôles de compétitivité, les fédérations et associations, les laboratoires et centres de recherche, les écoles et organismes de formation, les collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que la Marine nationale.

CONTACTS**Gaëlle Cadiou**

Tél. 06 98 12 85 63

g.cadiou@cluster-maritime.fr**A propos du GICAN :**

Le GICAN, Groupement des Industries de Construction et Activités Navales, fédère l'essentiel des industriels de la filière maritime française. Il réunit ainsi les chantiers navals, systémiers, équipementiers, sous-traitants, sociétés d'ingénierie, architectes navals et toutes les entreprises qui concourent à la construction navale de défense, de sûreté et de sécurité comme à la construction navale civile et à ses équipements incluant les domaines des énergies marines renouvelables, de la recherche, de la valorisation et de la protection des océans et des infrastructures côtières et portuaires.

CONTACT

Jacques ORJUBIN Délégué Communication et Relations publiques
+33(0) 1 56 59 15 04 / +33(0) 6 80 91 73 97

jacques.orjubin@gican.asso.fr**A propos du CNES :**

Le CNES est l'établissement public chargé de proposer au Gouvernement la politique spatiale française et de la mettre en œuvre au sein de l'Europe. Il conçoit et met en orbite des satellites et invente les systèmes spatiaux de demain ; il favorise l'émergence de nouveaux services, utiles au quotidien. Le CNES, créé en 1961, est à l'origine de grands projets spatiaux, lanceurs et satellites et est l'interlocuteur naturel de l'industrie pour pousser l'innovation. Le CNES compte près de 2 500 collaborateurs, femmes et hommes passionnés par cet espace qui ouvre des champs d'application infinis, innovants et interviennent sur cinq domaines d'intervention : Ariane, les sciences, l'observation, les télécommunications, la défense. Le CNES est un acteur majeur de l'innovation technologique, du développement économique et de la politique industrielle de la France. Il noue également des partenariats scientifiques et est engagé dans de nombreuses coopérations internationales. La France, représentée par le CNES, est le principal contributeur de l'Agence spatiale européenne (ESA).

CONTACTS

Pascale Bresson
Raphaël Sart

Attachée de presse
Attaché de presse

Tél. 01 44 76 75 39
Tél. 01 44 76 74 51

pascale.bresson@cnes.fr
raphael.sart@cnes.fr

[Photothèque et vidéothèque du CNES](#)**presse.cnes.fr**